

1 Informations, conseils, éléments d'attention échangés

Pour que le projet puisse être accepté, il est important de bien tenir compte :

- des règles concernant les différents acteurs qui doivent participer au consortium, la zone géographique (min conseillé de 100.000 à 150.000 – max de 200.000 à 300.000), les groupes cibles, le manifeste d'intérêt
- des 14 composantes des soins intégrés (voir page 43 du guide)

Concernant les groupes-cibles, les personnes ayant une assuétude pourrait être considéré comme un seul groupe cible même si les assuétudes sont diverses (comportementales, tabac, médicaments, alcool, drogues, etc). ✍ Redéfinition des groupes cibles nécessaire.

Concernant la zone (Anderlecht, Molenbeek, Berchem-Sainte-Agathe, Koekelberg), il faut vérifier si elle n'est pas trop grande (240.000 hab) – gestion trop complexe ?

Rappel : Il ne peut pas y avoir plusieurs projets sur une même zone, il ne peut y avoir superposition.

Concernant les acteurs qui feront partie du consortium, ils doivent être actifs dans la zone. Il peut donc y avoir des acteurs spécialisés hors zone mais qui sont actifs pour la population dans la zone. *Rmq : sur la zone, il y a peu de services de santé mentale disponibles – attention à cela (par contre il y a plusieurs maisons médicales qui pourraient être soutien).*

Question posée lors du 'reporting' : un acteur peut-il participer à plusieurs projets ? Réponse : oui si c'est un acteur à couverture régionale et si les multiples engagements ne sont pas trop lourds pour l'institution.

Concernant les promoteurs du projet, il est utile que ce soir 2-3-4 partenaires afin de représenter la diversité des acteurs et de faire face à la lourdeur du travail -> créer in fine une asbl avec les différents participants ?

2 Groupes cibles redéfinis

Les groupes cibles seront les publics présentant des fragilités, des problématiques qui peuvent rendre la prise en charge de maladies chroniques plus compliquée :

- Assuétudes (comportementales, tabac, médicaments, alcool, drogues, etc.)
- Santé mentale (enfants, adultes, seniors)
- Grande précarité
- Handicaps (mental, malentendant, malvoyant, etc.)
- Barrières linguistiques et/ou culturelles

➔ Dans la présentation du projet, utile de nommer ces différents publics cibles et insister sur la spécificité en Région bruxelloise par rapport à la présence de ces différentes problématiques

3 Comment les différents professionnels présents peuvent s’inscrire, renforcer ce projet ?

- Projet Lama / Réseau hépatite C : pratiques de terrain clairement liées à la thématique/ problématique. Le Projet Lama a des lieux d’activités sur la zone. Le Réseau est actif pour toute la RB
- CATS – Le Solbosch : pratiques de terrain clairement liées à la thématique/ problématique. Situé hors zone mais accueillant des personnes venant de toute la RB.
- Infirmiers de rue : pratiques de terrain clairement liées à la thématique/ problématique. Actifs sur la zone
- Christelijk Mutualiteit Sint-Michielsbond : peuvent renforcer le projet via leur base de données, chiffres statistiques + leur service social + leur service de remboursement (question de l’accessibilité aux soins)
- CHIREC – Sainte-Anne Saint-Rémi : Laurent-Michel JEROME infirmier spécialisé dans le développement d’applications mobiles dont une concernant l’arrêt du tabac et une autre application en partenariat avec le CDCS qui utilisera les données de Bruxellessocial.be en ciblant une problématique précise et en traduisant ces données dans différentes langues pratiquées par les patients des hôpitaux bruxellois. Sa pratique rentre donc dans le cadre de la thématique/problématique. Le CHIREC pourrait peut-être faire partie du groupe porteur (à confirmer par les instances). Situé dans la zone
- UZ-nursing : infirmiers spécialisés près à faire des soins spécialisés à domicile. Actifs dans la zone
- OCMW Molenbeek – rusthuis : ils ont parmi leur usagers des personnes qui ont eu des parcours de personnes fragilisées (assuétudes, pauvreté, santé mentale, etc.)
- Pharmaciens : pratiques liées à la thématique, dont les dépendances médicamenteuses
- Familiehulp : pratiques liées à la thématique et intéressés par le projet
- Chambres syndicales dentaires : intérêt mais hors zone
- LUSS : association de patients prêt à participer aux différents projets (acteur obligatoire)
- Santhea : fédération d’établissement et services de soins. A ce stade-ci est venu pour écouter et ramener l’information à ses membres

Info complémentaire : Médecin du monde, présent à un autre groupe de travail, est également intéressé au projet.

4 Remarque générale

L’ampleur et la lourdeur du travail liées au processus et aux procédures exigées sont un frein, surtout pour de petites institutions.

5 Suite

Réunion prévue autour de ce projet : mercredi 27/04/16 à 9h dans les locaux de la Fares, rue de la Concorde 56 à 1050 Ixelles. Inscriptions pour le mardi 26/04 à 12.00.

Personne de contact : Fedito Bxl - courrier@feditobxl.be